

CORONAVIRUS ET PRÉVENTION

LES LIEUX PUBLICS ET BUREAUX DE VOTE SÉCURISÉS

Des mesures d'hygiène exceptionnelles ont été prises pour assurer le maximum de sécurité pour les personnes se rendant dans les lieux publics et bureaux de vote.

Pour les LIEUX D'ACCUEIL AU PUBLIC

1. Des gels hydro-alcooliques seront disponibles à l'entrée de tous les lieux d'accueil au public.
2. L'ensemble des locaux seront nettoyés et désinfectés matin et soir en amont et en aval selon un protocole très strict.
3. Le personnel municipal est déjà sensibilisé pour bien maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène.
4. Des affiches pédagogiques rappelant ces bonnes pratiques sont apposées devant et dans chaque lieu public.



Pour les BUREAUX DE VOTE

1. Des gels hydro-alcooliques seront disponibles à l'entrée de tous les bureaux de vote et sur toutes les tables.
2. Dans chaque bureau de vote, une personne sera dédiée à l'accueil et à l'orientation des votants afin d'inciter toute personne à se désinfecter les mains en entrant dans la salle.
3. Une signalétique d'accès aux sanitaires sera également mise en place pour les personnes souhaitant s'y laver les mains au savon traditionnel.
4. L'ensemble des bureaux seront nettoyés et désinfectés matin et soir en amont et en aval selon un protocole très strict (poignées de portes, sols, tables, chaises, isoloirs vides et toilettes).
5. Les présidents des bureaux de vote recevront des consignes extrêmement précises leur permettant d'expliquer ou de faire appliquer les bonnes pratiques d'hygiène.
6. Des affiches pédagogiques rappelant ces bonnes pratiques seront apposées devant chaque bureau de vote.
7. Des gants seront mis à disposition pour les dépouillements.
8. Nous recommandons également aux votants de se déplacer avec leurs stylos et les bulletins de vote qu'ils recevront dans les boîtes aux lettres. Les stylos utilisés dans les bureaux de vote seront à chaque usage systématiquement désinfectés.

